Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027

Compte-rendu - Annexe 1 - Liste des opérations programmées actions 1 à 44

Comité de programmation du	18/04/2024

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis envisagé pour l'arrêté du Président	Avis du comité de programmation
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	14500	REMORQUES SUIVIT-BCM (ex MEGE MOUNIER Remorques SUIVIT)	Acquisition d'une chaîne de poudrage (peinture) semi-automatique	Accepté	Favorable
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	15-Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique	23634	ADIL DE LOIR ET CHER	Portage et fonctionnement de l'"Espace Conseil France Rénov' de Loir et Cher	Accepté	Favorable
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.6 - Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources	23-Soutien aux processus permettant de collecter des données sur les thématiques des déchets et de l'économie circulaire	_00010555	Conseil Régional Centre-Val de Loire	Observatoire Régional Déchets/Economie Circulaire Centre-Val de Loire 2021-2023	Accepté	Favorable
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	16-Soutien à des programmes de rénovation énergétique de logements performants et favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables	12654	VALLOIRE HABITAT	Rénovation thermique de 230 logements Quartier des Chaises - Groupe Saphir et Emeraude - St Jean de la Ruelle	Accepté	Favorable
4 - Une Europe plus sociale et plus inclusive	5 - Emploi,orientation,formation,économie sociale et solidaire	4.7 - Promouvoir l'apprentissage, les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles, mieux anticiper les changements en matière de compétences, faciliter les transitions et promouvoir la mobilité professionnelle	34-Soutien aux opérations de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences-territoriale (GPEC-t)	14574	PETR Centre Cher	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT)	Accepté	Favorable
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.2 - Favoriser les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés	19-Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR	00024352	Maison Rabelais	Géothermie sur nappe à la Maison Rabelais, hébergement touristique écoresponsable	Accepté	Favorable

N° PDA	Avis instructeur – Avis	Avis instructeur – Motivation
14500	Favorable	L'opération de l'entreprise REMORQUES SUIVIT-BCM (ex MEGE MOUNIER Remorques SUIVIT) reçoit un avis favorable car elle contribue pleinement aux objectifs d'accroissement de la productivité de l'entreprise et de sa compétitivité ainsi que vient promouvoir l'action 8 du DOMO du PO FEDER-FSE+ Centre-Val de Loire. En effet, le programme permettant de renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, y compris par des investissements productifs, répond aux objectifs de l'OS 1.3 conformément à la fiche action 8 du DOMO. L'acquisition du matériel permet en effet de développer l'activité de l'entreprise et d'optimiser sa productivité.
23634	Favorable	La mission Espace Conseil France Rénov, reconnue d'intérêt général, s'inscrit complètement dans les objectifs du Programme opérationnel, objectif spécifique 2.1 « Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre » et plus spécifiquement à l'action 15 « Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation, et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique. L'opération vise en effet au portage de l'Espace Conseil France Rénov qui accompagne les particuliers et professionnels et met en place des opérations d'animation pour sensibiliser le grand public aux économies d'énergie. L'espace Conseil France Rénov apporte des conseils techniques et financiers, neutres et gratuits, pour accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation de l'habitat ou de construction neuve. La mission contribue ainsi à l'objectif de diminution de la consommation énergétique des logements privés. Le portage de la mission par l'ADIL 41 s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par la structure, reconnue et dont les compétences concernant la mission énergie montent en charge. L'indicateur de réalisation : SO02 (Nombre de structures bénéficiant d'un soutien pour l'accompagnement et l'animation sur l'efficacité énergétique) est de 1 sur 37 soit 2,78 de la cible 2029. Le montant FEDER mobilisé représente 2,08 % du montant UE de l'action 15, l'impact est avéré et le projet est réputé avoir un effet suffisant.
_00010555	Favorable	L'opération de mise en place d'un Observatoire régional des Déchets et de l'Economie circulaire, portée par la Direction de l'Environnement et de la Transition Energétique collectivité territoriale éligible, répond pleinement à l'action n°23 du DOMO puisqu'elle constitue une réponse à la règle 41 du SRADDET rappelée au sein de la fiche « Mettre en place un observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire » dans le but de collecter des données de manière organisée, continue et précise afin d'accompagner et d'éclairer la prise de décision et les choix stratégiques du Conseil régional Centre-Val de Loire. Par cette action, l'objectif est d'assurer la transition des territoires et des entreprises vers une économie circulaire. L'Observatoire régional des Déchets et de l'Economie circulaire constitue ainsi un projet pilote en la matière. L'opération répond ainsi aux critères de sélection de la fiche action n°23 imposant une cohérence avec les axes du volet déchets et économie circulaire du SRADDET, la mise en place d'un observatoire régional étant précisément citée par le SRADDET. Le projet répond de plus à la définition d'un projet d'observation régionale. Le financement FEDER attribué est ainsi de 400 453, 94 €, soit 60, 00% d'UE sur le coût total éligible de l'opération. La valeur prévisionnelle de l'opération est de 9 études conduites sur l'observation des déchets et de l'économie circulaire.
12654	Favorable	Le bénéficiaire et l'opération sont éligibles par rapport à la fiche DOMO action 16. En effet, l'opération s'inscrit dans l'objectif de lutte contre le changement climatique en réduisant les besoins énergétiques des logements par des travaux de rénovation thermiques. Elle vise à diminuer les charges énergétiques des usagers et améliorer le confort de vie des occupants dans leur logement.
14574	Favorable	A travers son travail d'animation des acteurs et d'accompagnement des entreprises locales, le PETR crée des synergies afin de construire et d'apporter des réponses adaptées aux problématiques locales en matière d'emploi et de formation. Ce travail, mené en co-construction avec les acteurs du territoire, permet de poser un diagnostic croisé des enjeux, en termes de développement économique, au sein des communes la composant. Ces différents projets portés sur 3 ans, devraient permettre d'atteindre les objectifs spécifiques du programme. Enfin, le montant UE constitue est véritable levier pour le déploiement de ce projet et respecte le pourcentage de participation imposé par le DOMO c'est-à-dire 60% et un autofinancement obligatoire de 20%. L'opération est donc pleinement éligible à l'action 34 de l'OS4.
00024352	Favorable	Avis favorable pour cette opération portée par la MAISON RABELAIS consistant en l'installation de pompes à chaleur eau/eau sur géothermie sur nappe pour les besoins en chaud et froid de ce nouvel hôtel écoresponsable, répondant ainsi par ses actions et ses objectifs au Programme FEDER-FSE+ 2021-2027, mais aussi aux critères énoncés sous l'action 19 « Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR » du DOMO. Le porteur répond également aux critères d'éligibilité de cette même fiche. Cette opération mobilisant 1,35% de la maquette financière de l'action, elle est réputée avoir un effet levier suffisant, aussi bien en termes financier qu'en terme de performance.

N° PDA	Avis des tiers experts – Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation
14500	DE-Florence BRUNSEELS	Favorable	C'est un avis favorable que je formule pour ce projet qui permettra à cette PME de conforter son positionnement de leader national.						
23634	Loup BRESSON - DETE	Favorable	Après avoir lu le rapport d'instruction et le plan de financement des actions portés par l'ADIL 41, la mission réalisée par l'ADIL 41 correspond aux objectifs de la fiche 15, à travers le nombre significatif d'informations, conseils et accompagnements délivrés aux particuliers, à travers les missions d'animations réalisés par l'ADIL et à travers les dépenses induites par ces activités (formation, déplacement, communication, prestations externes). Je confirme que le montant des dépenses réalisé en 2023 remontée par la structure pour justifier du financement SARE est bien au niveau des 240 544, 5 €, et que l'ADIL 41 n'est pas en situation de surfinancement. Les recettes remontées pour le SARE sont égales aux recettes remontées dans le plan de financement, et les moyens humains sont exacts. Le ratio pour les prestations externe découlent d'une méthode de calcul nationale approuvé lors de nos échanges sur le financement SARE Si le financement 2024 demandé est plus élevé que le 2023, c'est en raison d'une baisse d'activité significative en 2023 constaté régionalement et nationalement. Les recrutements qui ont eu lieu en cours 2023, et l'activité supplémentaire en 2024 justifie ce financement plus élevé. J'émet un avis favorable à cette demande, avec un point d'attention sur 2024 car le montant des financements SARE dépend de l'activité et ne pourra être constaté qu'en début 2025, ce qui conduira à une révision du FEDER lors du solde.						
_00010555	ADEME - Marie DEMONT	Favorable	Avis favorable rendu le 17/04/2024 via le portail Nos Aides en ligne						
12654	Xavier TRIBALAT-MAURICE	Favorable	Il s'agit d'un programme global identifié dans la maquette NPRU avec 980 K€ de crédits régionaux engagés.	Christophe DOS SANTOS	Favorable	Instruction conforme aux éléments techniques en vue de la rénovation énergétique de logements privés, donc avis favorable (8/04/2024)			
14574	Ida Bracquemont	Favorable	La démarche de GPECT portée par le PETR Centre Cher a permis la mise en place d'une gouvernance, d'un réel partenariat local et d'un plan d'actions pertinent. Il s'agit de conforter cette initiative bien engagée et structurée autour d'un partenariat avéré efficace et de poursuivre les actions initiées en faveur de l'emploi, de la formation et du développement économique. La dynamique territoriale engagée sur ce territoire correspond en tout point au cadre régional d'intervention GPECT actualisé en janvier 2023. Le cofinancement Région, d'un montant de 14 674 €, soit 8 % des dépenses éligibles, a été octroyé en CPR du 20 janvier 2023.						
00024352	DETE Claire GUYONNET	Favorable	Le 11/04/2024 : Avis favorable pour ce projet.						

N° PDA	Informations budgétaires – Section	Imputation	Coût total éligible – Montant	HT/TTC	FEDER Montant	FEDER %	FSE+ Montant	FSE+ %	Région CVL Montant	Région CVL %	Autres régions Montant	Autres régions %	Etat Montant	Etat %	AELB Montant	AELB %
14500	Investissements	9005.052.2045.21907	600 000,00 €	HT	279 862,40 €	46,64%										
23634	Fonctionnement	9305.052.65748.21915	561 908,90 €	TTC	277 651,90 €	49,41%			158 815	28,26%						
_00010555	Fonctionnement	9305-052-65732-21963-081	667 423,23 €	TTC	400 453,94 €	60,00%										
12654	Investissements	9005-052-2045-21913-081	6 660 195,37 €	HT	1 332 039,07 €	20,00%			805 000	12,09%						
14574	FCT	21933	183 433,92 €				110 060,35 €	60,00%	14 674,00 €	0,079996						
00024352	Investissement	9005-052-2045-21952-081	420 082,78 €	HT	237 053,81 €	56,43%										

N° PDA	Département Montant	Département %	Commune Montant	Commune %	EPCI Montant	EPCI %	Autres publics Montant	Autres publics %	Autofinancement public Montant	Autofinancement public %	Fonds privés Montant	Fonds privés %	Autofinancement privé Montant	Autofinancement privé %
14500											320 137,60	0,533562667		
23634	22 148	3,94%			87 294	15,54%	16 000	2,85%						
_00010555							192504,7	0,28843	74464,59	0,11157				
12654			460 000	6,91%	1332039,07	20,00%								
14574									58 698,85 €	0,32				
00024352							36 000,00 €	8,57%					147 028,97 €	35,00%

N° PDA	Indicateurs du cadre de performance – Réalisation	Résultat	Descriptif de l'opération
14500	RCO01 Entreprises bénéficiant d'un soutien (dont : micro, petites, moyennes, grandes) : 1RCO02 Entreprises soutenues au moyen de subventions : 0	RCR01 Emplois créés dans des entités bénéficiant d'un soutien : 11 Investissements privés complétant un soutien public (dont : subventions, instruments financiers) 320 137.60 € RCR19 Entreprises à chiffre d'affaires plus élevé : 0	REMORQUES SUIVIT-BCM (ex MEGE MOUNIER Remorques SUIVIT) est une petite entreprise spécialisée dans la fabrication de remorques routières haut de gamme qui se situe au démarrage de l'opération à NEUVILLE SUR BRENNE (37). L'entreprise familiale fondée en 1950 est l'unique acteur présent sur le marché haut de gamme de la fabrication des remorques en France et elle propose également des services de sous-traitance en peinture, d'aménagement des remorques, de vente de pièces détachées et de tôlerie/pliage. Elle vend ses produits aux professionnels, à l'armée française (50% du chiffre d'affaires) et aux particuliers. Pour faire face à la demande grandissante et pour poursuivre sa croissance, les moyens de la société sont actuellement insuffisants et la société a décidé d'agrandir son site de production avec de nouveaux équipements. La machine, chaîne de poudrage, des années 1980 est notamment obsolète et énergivore en gaz avec un système d'absorbation des fumées dégradé. Dans ce cadre, l'opération de l'entreprise REMORQUES SUIVIT-BCM (ex MEGE MOUNIER Remorques SUIVIT) est basée sur un investissement de matériel de type chaîne de poudrage (peinture) semi-automatique.
23634	SO02 : 1		Les Espaces Conseil France Rénov constituent un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Présents sur l'ensemble du territoire français, ils sont constitués de « conseillers énergie » qui assurent une mission de service public afin d'informer les particuliers sur toutes les questions relatives à la rénovation énergétique et au développement des énergies renouvelables L'Espace Conseil France Rénov' porté par l'ADIL 41 apporte un conseil neutre et gratuit sur la rénovation énergétique, les énergies renouvelables, les aides et les possibilités de financer les travaux de rénovation énergétiques sur l'ensemble du département du Loir-et-Cher. Les conseillers assurent sur tout ce territoire des permanences de proximité, Ils réalisent également des actions d'animation afin de sensibiliser le public à l'importance de réaliser des travaux de rénovation énergétique et de faire baisser sa consommation d'énergie à titre personnel mais aussi dans un geste citoyen. Le projet portera sur l'ensemble du département de Loir-et-Cher.
_00010555	SO07 : 9		La mise en place d'un Observatoire régional Déchets-Economie circulaire par le Conseil régional Centre-Val de Loire (basé à Orléans) depuis 2020 s'inscrit dans une démarche globale de positionnement de la donnée au coeur du pilotage de la collectivité régionale et s'intègre aux systèmes d'informations décisionnels et géographiques de la Région Centre-Val de Loire. Il s'agit ainsi de contribuer à orienter le territoire vers un développement plus vert, plus résilient et compétitif. Il s'agit ainsi de contribuer : - Au besoin de suivi et de reporting des objectifs règlementaires, liés notamment aux lois de Transition Energétique pour la Croissance Verte, Anti-Gaspillage, et Economie Circulaire qui fixent des objectifs ambitieux en termes de prévention et valorisation des déchets ; - A la mise en oeuvre et au suivi-évaluation du SRADDET. Les indicateurs prioritaires contribueront au suivi des trajectoires des cibles du SRADDET ainsi que des règles générales relatives aux Déchets et à l'Economie circulaire ; - A l'élaboration du rapport annuel du Plan déchets, présenté en comité d'animation et de suivi du Plan Déchets ; - A l'animation régionale assurée par la Région vis-à-vis des autres partenaires (collectivités et autres).
12654	RC018 = 230 RCO74 = 127 RCO75 = 1	RCR26 = 363 RCR29 = 23	VALLOIRE HABITAT a pour projet d'entreprendre la rénovation thermique de 230 logements collectifs dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine du Quartier des Chaises à St Jean de la Ruelle (45). Les travaux permettront d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et d'améliorer le confort de vie des locataires ainsi que leur cadre de vie. Il est attendu un changement d'étique énergétique en passant de l'étiquette F à l'étiquette B.
14574	SO07 : 3		Le projet de GPECT porté par le PETR Centre Cher vise à répondre aux enjeux et aux problématiques du territoire en assurant la coordination et l'animation des plusieurs acteurs afin de renforcer le lien et la cohérence entre le développement économique et l'emploi. Ces actions sont déployées sur l'ensemble du territoire couvert par le PETR.:Faire découvrir les métiers du territoire à travers l'organisation de « soirée des métiers ", -Organiser des temps d'information auprès des entreprises et des partenaires ou encore -Mener un travail de sensibilisation auprès des élus et des développeurs économiques
00024352	RCO22 : 0,084	RCR29: 6 RCR31: 72 RCR32: 0,01	La société MAISON RABELAIS souhaite construire un nouvel hôtel haut de gamme de 32 chambres se voulant écoresponsable (récupération des eaux de pluies, piscine avec filtration naturelle, panneaux photovoltaïques sur les nouvelles constructions, chauffage par géothermie). Un soin particulier sera apporté à la clientèle de La Loire à Vélo (atelier de réparation, parking sécurisé, bornes de recharges pour les vélos électriques, etc). Suite à la réalisation d'une étude de faisabilité, l'objectif du projet est de raccorder plusieurs bâtiments à une production par pompes à chaleur eau/eau sur géothermie sur nappe pour les besoins en chaud et froid, avec une rénovation thermique massive des bâtiments présents.